



COMMUNE : 135 JONQUIERES SAINT VINCENT
ARRONDISSEMENT : 30 NIMES
TRÉSORERIE OU SGC : SGC D'UZES

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDI
2025

Accusé de réception en préfecture
030-213001357-20250403-AN016-2025-AU
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception en préfecture : 08/04/2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 2) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	3 340 272	46,96	124,93	3 421 000	1 606 502	46,96	1 606 502
Taxe foncière non bâties (TFNB)	188 354	66,58	174,27	191 100	127 234	66,58	127 234
Taxe d'habitation (TH)	219 355	12,02	49,26	176 800	21 251	12,02	21 251
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	1 754 987		1 754 987
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2025	Taux de majoration voté 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)		

☐ Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	132 606			96 832	0	0	- 298 852	-69 414

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
1 754 987		-69 414		1 685 573

À NIMES
Le 14 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
CHRISTINE BESSOU-NICAISE
Le 03/04/2025
Pour la Commune,
Le Maire,
Jean-Marie FAVIERE